Accusé de réception en préfecture
044-214401432-20231123-16783-DE-1-1
Date de télétransmission : 24/11/23
Date de réception préfecture : 24/11/23

Rezé

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 23 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 141/2023	FONDS D'URGENCE D'AIDE À LA LIBYE

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt trois novembre à dix-huit heures,

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Agnès Bourgeais, maire, suivant la convocation faite le 17 novembre 2023.

Etaient présents :

Mme Bourgeais, maire

M. Chusseau, M. Faës, Mme Coirier, M. Brianceau, M. Quéraud, Mme Fond, M. Gaglione, Mme Paquereau, M. Audubert, adjoints

Mme Métayer, M. Bouyer, M. Pineau, Mme Hervouet, Mme Cabaret-Martinet, M. Soccoja, M. Quénéa, M. Jéhan, M. Kabbaj, Mme Landier, Mme Deletang, M. Letrouvé, Mme Gallais, Mme Desgranges, Mme Leray, M. Gellusseau, M. Mabon, M. Vendé, M. Nicolas, M. Le Forestier, Mme Lelion, M. Le Breton, M. Marion, Mme Douaisi, M. Jegouic, conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir à un collègue du Conseil Municipal pour voter en leur nom :

Mme Guiu (pouvoir à M. Gaglione), Mme Daire-Chaboy (pouvoir à Mme Paquereau), Mme Burgaud (pouvoir à M. Chusseau), Mme Bennani (pouvoir à M. Le Forestier), Mme Bihan (pouvoir à M. Nicolas), M. Simonet (pouvoir à Mme Lelion)

Absents non excusés :

M. Louarn, Mme Uzunpinar, conseillers municipaux

Didier Quéraud a été désigné(e) secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

Accusé de réception en préfecture
044-214401432-20231123-16783-DE-1-1
Date de télétransmission : 24/11/23
Date de réception préfecture :24/11/23

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023

OBJET : FONDS D'URGENCE D'AIDE À LA LIBYE :

Mme Fabienne Deletang donne lecture de l'exposé suivant :

Dans la nuit du dimanche 10 au lundi 11 septembre, la tempête Daniel a frappé la ville de Derna sur le littoral oriental de la Libye, au bord de la Méditerranée, peuplée de 100 000 habitants. Les pluies torrentielles et les importantes coulées de boue ont provoqué le débordement de la rivière qui traverse la ville et la rupture de deux barrages en amont de Derna. Cela a donc provoqué une crue qui a en partie détruit la ville, dévastant des routes, ponts, emportant des immeubles entiers dans plusieurs quartiers. Plus de 43 000 personnes ont été déplacées par les inondations, selon les dernières statistiques de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Un mois après la catastrophe, le bilan officiel a été arrêté à près de 4 000 morts, ensevelis sous la boue ou emportés vers la Méditerranée. A ceux-ci s'ajoutent également plus de 8 000 disparus.

Plus de 2 100 infrastructures ont été dégradées et plusieurs parties de la ville n'ont toujours pas accès à l'électricité ni à Internet. Les risques évoqués par les agences onusiennes concernent avant tout l'accès à l'eau potable, des points d'accès à l'eau ayant été endommagés, ainsi que le risque de propagation de maladies, notamment par l'eau contaminée et le manque d'hygiène. À Derna, 150 personnes auraient été contaminées par des eaux polluées, et 55 enfants seraient morts empoisonnés après avoir consommé cette eau impropre, selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies. L'OMS a notamment demandé à cesser le recours aux fosses communes, qui représentent un risque sanitaire sérieux si les corps des victimes sont enterrés à proximité de points d'eau.

Le pays a déclaré trois jours de deuil national et a lancé un appel à l'aide internationale. Cependant, la coordination de l'aide humanitaire est un défi depuis que l'architecture de coordination des Nations Unies a été démantelée en 2022. A cela s'ajoutent la complexité et de la fragilité de la situation politique, avec un pays coupé en deux, où il est difficile de voir émerger un pouvoir faute d'élections. Dans ce contexte, les services publics ne sont pas pleinement fonctionnels et ne sont pas en mesure de faire face aux besoins. Près de 1,5 million de personnes avaient déjà besoin d'une aide humanitaire dans le pays avant les inondations.

Depuis le début des inondations, les équipes de l'ONG Action contre la Faim sont en contact avec des acteurs locaux dans l'est de la Libye pour évaluer les besoins et définir un support adapté dans la distribution d'eau potable, de kits d'hygiène, de nourriture et biens essentiels le plus rapidement possible. Action contre la Faim travaille en Libye depuis 2019 pour améliorer la résilience des populations affectées par le conflit et renforcer la capacité des institutions nationales à fournir un accès aux services de base aux communautés les plus vulnérables.

La solidarité internationale est une valeur forte au sein de la Municipalité et la Mission REI inscrit chaque année au BP une réserve pour les Fonds d'urgence liés aux catastrophes dans le monde. L'ensemble des conditions sont donc remplies pour permettre un soutien rapide à la Libye en versant une subvention de 1000 euros sur le Fonds d'urgence géré par Action contre la faim.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1617-1 et L. 1617-5,
Vu l'avis favorable du bureau municipal du 6 novembre 2023,
Vu l'avis de la commission vie et animation de la cité du 8 novembre 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le versement d'une subvention de 1000€ qui sera versée au Fonds d'Action contre la faim pour la Libye

Accusé de réception en préfecture
044-214401432-20231123-16783-DE-1-1
Date de télétransmission : 24/11/23
Date de réception préfecture :24/11/23

- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget et nominativement en décision modificative de la Ville

La maire,
Agnès Bourgeais